

Zone i

Fiche de poste - Service civique

Présentation de l'activité de la structure

Zone i est un espace culturel dédié à l'Image et à l'Environnement, situé en milieu rural à Thoré-la-Rochette, dans le Loir-et-Cher...zone tellurique et créative au service de la culture au cœur des Territoires Vendômois.

Zone i est à l'origine une zone inondable, dont le projet artistique est de développer une zone *image* et d'inventer de multiples autres « i » au gré des saisons et des événements : *zone i.mprévisible, i.nsubmersible, i.mminente...*

Zone i est une association loi 1901. Notre objectif principal est de développer la culture en milieu rural à travers trois axes de travail :

Image

- diffusion des arts visuels (toutes disciplines)
- questionnement sur l'image contemporaine

Environnement

- sensibilisation aux enjeux climatiques
- connaissance du territoire

Éducation

- éducation à l'image
- sensibilisation à l'environnement

Zone i a ouvert en 2019 au Moulin de la Fontaine. Les espaces d'accueil du public sont en cours de restauration grâce à la nomination de la Mission Stéphane Bern et au soutien de la Fondation du Patrimoine.

Chaque année, trois à quatre expositions sont programmées de début mai à fin octobre et sont accompagnées de tables rondes, de projections en plein air, de concerts, de la restauration locale et de rencontres conviviales.

Nous travaillons avec des artistes locaux et nationaux que nous sollicitons pour réaliser des œuvres in situ.

Nous accueillons des artistes photographes dans le cadre d'un programme de résidence *Terre et Territoires*, en collaboration avec Valimage et soutenu par la DRAC Centre-Val de Loire.

Nous avons également initié des actions pédagogiques avec les centres de loisirs et les

établissements scolaires. En 2021 nous inaugurerons un programme d'ateliers en lien avec chaque exposition pour un public varié, enfants, amateurs et professionnels.

www.zone-i.org

Comment le service civique s'inscrit dans le projet de la structure ?

La présence d'un volontaire valorisera le travail effectué par l'association en consolidant les initiatives déjà existants, en permettant d'avoir plus d'impact dans le territoire et en élargissant le public existant avec des nouvelles initiatives de médiation et de sensibilisation.

Nombre de contrats CDI et CDD

L'association est portée par deux co-directeurs qui travaillent bénévolement par l'association et un administrateur qui assure le bon fonctionnement des activités associatives.

Nous avons également un grand réseau de bénévoles, entre 40 et 50 lors des événements et pour les permanences des expositions qui complète la logistique.

L'équipe permanente de Zone i

- Mat Jacob est photographe et cofondateur de Tendance Floue, collectif de photographes créé en 1991. Il a enseigné pendant 10 ans à l'EMI-CFD, école des métiers de l'information, ainsi que lors d'ateliers à Arles et au campus des Promenades photographiques de Vendôme.

- Monica Santos est graphiste, scénographe et commissaire d'exposition indépendante. En 2016, elle réalise la conception scénographique du Festival Planche(s) Contact de Deauville. En 2018 et 2019, elle assure la création graphique et la scénographie du festival les Promenades Photographiques de Vendôme.

FICHE DE MISSION

- Intitulé de la Mission

Participer à la médiation et à l'organisation d'événement culturels

- Dans quel projet s'intègre la mission ? à quel objectif général répond-elle?

La mission civique s'inscrit dans les objectifs généraux de l'association : développer la culture en milieu rural à travers les trois axes de l'association image, environnement et éducation

- Quelles activités confiées aux volontaires (800 caractères minimum à détailler)

Missions du service civique

- Contribuer à l'accueil du public aux expositions et évènements
- Aider à la médiation lors des ateliers pédagogiques dans les écoles et au sein de l'association
- Faciliter la participation de tous les acteurs (jeunes, bénévoles, familles, etc.), dans la préparation et le déroulement de la manifestation (sensibilisation, réunions, etc.). Être en lien avec les bénévoles de l'association
- Participer à l'organisation des événements et la mise en place des expositions
- Participer avec les équipes de la structure à la conception d'événements visant à faire connaître les actions et sortir les familles de l'isolement.
- Aider à l'accompagnement des artistes dans leurs créations et faciliter le lien avec les habitants qui participent aux projets artistiques.
- Aider à la valorisation des actions de l'association (photos, reportages, vidéo, etc.)
- Contribuer à la vie collective et à l'entretien du lieu

Durée du service civique : Avril à Septembre 2022

Lieu : Zone i est installé au Moulin de la Fontaine, à Thoré-la-Rochette, dans le Loir-et-Cher.

www.zone-i.org

- En quoi cette mission complètera, sans s'y substituer, les actions assurées par les salariés de la structure ? (Minimum 500 caractères

Le service civique sera accompagné dans ses missions par les deux co-directeurs de la structure et l'administrateur/trice.

Le volontaire aidera à que les actions aillent plus d'impact, consolidera les initiatives existantes, ira vers des nouveaux publics, fidélisera les publics déjà existants.... etc

- Le service

Nombre de volontaires

Nous pouvons accueillir 1 volontaire

Quelles modalités mises en oeuvre pour permettre aux volontaires un expérience de mixité sociale?

Chaque année, trois à quatre expositions sont programmés de début mai à fin octobre et sont accompagnées de tables rondes, de projections en plein air, de concerts, de la restauration locale et de rencontres conviviales.

Nous travaillons avec des artistes locaux et nationaux que nous sollicitons pour réaliser des œuvres in situ. Nous avons également un programme de résidences d'artistes.

Nous sollicitons un public local et à travers notre réseaux professionnel un public national. De plus, nous souhaitons capter un large public à travers les thématiques proposées et une programmation concernée. Nous avons reçu plus 4700 visiteurs en 2019 et 2500 visiteurs en 2020.

Le volontaire sera en contact avec ses publics divers et aidera à l'accueil pendant les expositions et évènements. Il aidera à l'accompagnement des artistes dans leurs créations et fera le lien avec les habitants qui participe aux projets artistiques.

LE PROJET D'ACCUEIL

Comment l'accueil des volontaires sera-t-il préparé au sein de votre organisme ?

Lors de l'arrivée du volontaire au sein de l'association, il / elle sera présenté à tout l'équipe et visitera l'ensemble des locaux, les bureaux, le Moulin etc.

Un moment de convivialité sera prévu pour lui présenter les bénévoles et les partenaires de l'association.

Quels seront les moyens humains et matériels affectés à la mission ?

Le service civique sera accompagné dans ses missions par les deux co-directeurs de la structure et l'administrateur/trice.

Son référent sera : Monica Santos, co-directrice de la structure. 0642164120 / info@zone-i.org
Il/elle aura un bureau et un ordinateur mise à sa disposition. Il/elle aura accès à tous les outils nécessaires à sa mission.

Quels seront les modalités de sélection des volontaires ? Comment sera favorisé l'accueil de volontaires aux profils variés ?

La mission est ouvert à tous les jeunes motivés avec une volonté de s'engager dans la promotion de la culture en milieu rural.

Zone i est une association sans but lucratif et ses membres travaillent ensemble à un projet collectif. Nous essayons d'interpeler le public et nous proposons des appels à participation

citoyenne. Le volontaire doit donc s'engager à cette philosophie commune et aider à son bon fonctionnement.

Nous sommes un lieu dédié à l'image et l'environnement donc tout intérêt et/ou connaissance dans ses thématiques aidera le volontaire, mais ce n'est pas indispensable.

Comment sera versée la prestation mensuelle de 107,58 euros au volontaire ?

Zone i passe par Vend'asso qui possède un agrément. Vend'asso paiera directement le volontaire. Zone i remboursera Vend'asso à la présentation d'une facture correspondante.

Le tutorat et l'accompagnement au projet d'avenir

Le volontaire sera accompagné par le référent de la structure et le tuteur qui porte l'agrément. Au moins trois rendez-vous seront organisés au cours de la mission pour suivre l'évolution du volontaire.